Parents,

Certains parents d'élèves de plusieurs classes m'ont informée du fait que leurs enfants présentaient des **poux du cuir chevelu**.

Information aux familles

Les poux de tête sont fréquents dans tous les pays, dans tous les milieux sociaux, quelque soit l'hygiène personnelle, et en particulier dans les collectivités d'enfants.

Conseils :

- **Examiner régulièrement** la tête de vos enfants.
- **Examiner** minutieusement toute la chevelure en cas de démangeaisons persistantes du cuir chevelu. Les poux adultes sont surtout visibles au niveau de la nuque, des tempes et sous la frange.
- **Rechercher des lentes**, les œufs des poux, d'abord à la racine de cheveux. Les lentes sont très adhérentes.
- **Examiner** de même toutes les personnes en contact avec un sujet manifestement infesté.
- **Traiter en respectant le mode d'emploi du produit**. Laisser agir le temps indiqué sur le mode d'emploi. En général, une deuxième application est recommandée 24h à 8 jours plus tard. Utiliser un peigne à lentes pour extraire celles-ci.
- **Décontaminer les objets** qui peuvent être infestés (vêtements, chapeaux, oreillers, brosses, siège de la voiture, canapé…) par lavage à 60° si possible, sinon par pulvérisation d'un insecticide.
- **En cas d'échec du traitement initial,** il est alors utile de signaler au pharmacien qu'il s'agit d'une récidive pour qu'il puisse vous délivrer un traitement différent.

RAPPEL CITOYEN :

Lorsque qu'il existe une infestation de poux dans une collectivité, **il convient à chacun de se traiter** pour éviter que cette parasitose contagieuse ne se pérennise. En effet, la contamination est rapide et un seul sujet parasité et non traité peut jouer le rôle de réservoir de parasites.

Merci de votre compréhension.

C.DEVRIES (L'infirmière)